



**Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST)
Bureau du Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées (BSEIPH)**

Unité de Gestion de Projets (UGP) du MAST

**Projet de Promotion de l'Inclusion Productive des Personnes Handicapées
ProPiPed**

Poste : Chargé.e de projet

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), à travers le Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH), ont élaboré le **Projet de Promotion de l'Inclusion Productive des Personnes Handicapées (ProPiPed)** avec le soutien financier de la Banque mondiale. Le projet ProPiPed a pour objectif de favoriser l'inclusion économique des personnes handicapées en Haïti. Il prévoit des interventions spécifiques pour aider les personnes handicapées vivant dans la pauvreté à atteindre une plus grande autonomie et résilience socio-économique. Le projet complète d'autres initiatives existantes et s'aligne sur les objectifs du Cadre de Partenariat Pays d'Haïti, ainsi que sur la stratégie de la Banque mondiale pour les pays touchés par la Fragilité, la Violence et les Conflits. D'autre part, le projet vise à améliorer la situation des personnes handicapées en Haïti en leur offrant des opportunités économiques et en renforçant les capacités institutionnelles pour une inclusion plus efficace et durable.

L'objectif de développement du projet consiste à améliorer l'inclusion économique et productive des adultes vulnérables handicapés dans les zones sélectionnées du projet : le département de la Grand'Anse en Haïti et la capitale Port-au-Prince

Le projet permettra à des bénéficiaires sélectionnés d'accéder à un programme d'inclusion productive spécialement conçu pour les personnes handicapées. Les programmes d'inclusion économique productive s'adressent aux groupes les plus vulnérables et comprennent généralement une combinaison de transferts en espèces ou en nature, de formation professionnelle, d'accompagnement, d'accès au financement et de liens avec le soutien au marché. Les participants au projet proposé bénéficieront d'un ensemble d'interventions et de services sur plusieurs fronts, conçus pour aider les personnes vivant dans la pauvreté et avec un handicap à atteindre une plus grande autonomie socio-économique et une plus grande résilience.

Le projet apportera également une assistance technique au Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH) et à des Organisations pour les Personnes Handicapées (OPH) afin de promouvoir l'inclusion économique des personnes en situation de handicap. Le projet renforcera la capacité du BSEIPH à jouer un rôle plus important dans l'application de la législation existante en matière d'emploi des personnes handicapées et dans le soutien de l'accès des personnes handicapées aux opportunités productives d'(auto)emploi.

Un soutien sera également apporté à des OPH sélectionnées afin de renforcer leur capacité de plaider en faveur de l'inclusion économique. Les OPH sont des organisations de la société civile (OSC) locales pour les personnes handicapées. Elles défendent les droits et les besoins des personnes handicapées. Certaines fournissent également différents types de services à leurs membres (santé, éducation, microfinance, etc.). La majorité des OPH ont un statut légal d'OSC et paient des frais d'enregistrement légal au BSEIPH et au MAST. Le projet ne travaillera qu'avec les OPH enregistrées.

Le nombre total de bénéficiaires directs à atteindre est de 1 500 auxquels s'ajoutent environ 990 bénéficiaires indirects. Le programme d'inclusion économique productive (IEP) ciblera environ 1 500 bénéficiaires (dont la moitié seront des femmes, 33 % seront des jeunes âgés de 18 à 29 ans) dans le département de la Grand'Anse. Des OPH sélectionnées recevront un renforcement de capacités pour améliorer leur aptitude à défendre les droits à l'inclusion économique des personnes handicapées auprès du secteur privé et des autorités locales. Le projet vise à atteindre environ 33 OPH et 990 bénéficiaires indirects définis comme les membres de ces OPH.

Le projet comporte trois (3) composantes : **Composante 1** : *Renforcement des capacités et sensibilisation pour améliorer les opportunités économiques des adultes handicapés.* **Composante 2** : *Programme IEP pour les personnes handicapées.* **Composante 3** : *Gestion et administration du projet, suivi et évaluation, diffusion des connaissances.* La durée de mise en œuvre du projet sera de trois (3) ans et demi à partir de la date de signature de l'Accord de Financement entre le MAST et la Banque mondiale.

Au niveau décisionnel, le projet sera géré et supervisé par le BSEIPH qui est une entité opérant dans le cadre administratif et institutionnel du MAST. Le BSEIPH sera chargé de la supervision globale et de l'orientation stratégique du projet, étant donné son mandat d'assurer l'inclusion des personnes handicapées dans le cadre du mandat plus large du MAST. La mise en œuvre des activités du projet sera supervisée et coordonnée par le BSEIPH avec le soutien administratif et opérationnel de l'Unité de Gestion de Projet du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (UGP-MAST).

2. Objectifs du Poste

Le MAST et le BSEIPH souhaitent recruter un.e chargé.e de projet pour rejoindre l'UGP-MAST.

Le/la Chargé.e de projet du projet ProPIPed mettra en œuvre les activités sous l'orientation stratégique et la supervision technique du BSEIPH. Sur le plan administratif, il/elle rendra compte au Coordonnateur National de l'UGP-MAST. L'UGP-MAST rendra compte au BSEIPH de toutes les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ProPIPed.

Le/la Chargé.e de projet est responsable de façon générale, d'assurer au quotidien la mise en œuvre du projet et de diriger l'équipe technique de projet. Il/Elle s'assurera que : les ressources du projet sont suffisantes, les rapports financiers et les rapports d'étapes clés sont remis au BSEIPH/MAST, à la Banque

mondiale et à ses homologues dans les délais prévus, les principales activités sont menées à bien dans les délais, et que les résultats anticipés du projet sont obtenus.

Le/la Chargé.e de projet travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur National de l'UGP-MAST, son superviseur hiérarchique administratif immédiat et avec les cadres et techniciens du BSEIPH. Il/Elle travaillera également avec les partenaires de mise en œuvre, notamment la Fondasyon FONKOZE dont il/elle assurera la supervision de leurs performances et servira comme point de contact pour la communication.

Le/la Chargé.e de projet veillera à ce que les résultats et les objectifs du projet soient atteints conformément au document d'évaluation du projet et au cadre de résultats du projet, que les activités soient menées selon les modalités prévues, dans le respect du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) et du calendrier, et que les fonctions de rapport, de suivi et d'évaluation soient exécutées conformément aux exigences du projet. Il/elle travaillera en étroite coordination avec les partenaires techniques de la Banque Mondiale, les partenaires coopérant de l'UGP-MAST et d'autres parties prenantes étatiques et non étatiques pertinentes afin d'assurer une mise en œuvre réussie du projet.

En particulier, le/la Chargé.e de projet veillera au respect général des politiques opérationnelles relatives à la mise en œuvre et à la gestion du projet, notamment en ce qui concerne la passation des marchés et la gestion des ressources financières et humaines.

3. Tâches Spécifiques

Les tâches spécifiques du/de la Chargé.e de projet comprennent :

a) Planification et gestion intégrale du projet :

- Fournir une orientation générale au projet pour la planification, conception, mise en place et suivi de l'avancement de la réalisation des activités telles que décrites dans le PTBA et le Document d'évaluation du projet ;
- Assurer la mise en œuvre du projet dans le temps imparti y compris la coordination technique et opérationnelle avec les différents acteurs notamment le FONKOZE ;
- Assurer la gestion et la supervision de l'ensemble de l'équipe de ProPiPed ;
- Préparer, en étroite collaboration avec le staff technique, les plans de travail et les budgets annuels du Projet ;
- Planifier des ressources humaines et financières nécessaires pour l'exécution du Projet ;
- Assurer le respect des clauses des accords de financement et des autres documents de base du Projet, et l'application du règlement intérieur ;
- Faciliter l'organisation des audits techniques et financiers et veiller à l'opérationnalisation du plan de mise en œuvre des recommandations ;
- Organiser la revue périodique des activités du Projet ;
- Préparer et transmettre régulièrement des rapports d'activités, de gestion et de financement aux responsables nationaux, aux partenaires et aux bailleurs de fonds ;
- Assurer que les engagements légaux du projet soient respectés.

b) La gestion fiduciaire du projet :

- Présenter aux bailleurs de fonds et dans les délais requis pour non-objection les projets de budgets annuels, les états financiers annuels et les rapports financiers ;
- Signer les requêtes de décaissements et autorisations de paiements en temps qu'un des deux signataires autorisés ;

- Veiller strictement au respect des procédures d’approvisionnement et des dispositions contenues dans le plan de passation des marchés ;
 - Signer les documents d’appel d’offres, les rapports d’évaluation et autoriser la publication des appels d’achat de biens et service pour le projet conformément au plan de passation des marchés ;
 - Autoriser et signer les contrats de biens, travaux et services requis pour l’exécution du projet selon les règles de passation des marchés de la Banque mondiale ;
 - Réviser et approuver les rapports de suivi financier (RSF) et les autres documents pour l’information publique.
- c) Suivi et évaluation de la mise en œuvre :*
- Assurer la préparation et la mise en œuvre du plan de suivi et d’évaluation du projet et du plan de gestion des connaissances ;
 - Organiser des réunions périodiques de l’unité de gestion de projets et d’autres événements pour s’assurer que le projet est sur la bonne voie ;
 - Assurer la supervision et le suivi des activités du projet tant au niveau central et départemental ;
 - Assurer le suivi et l’évaluation des activités du partenaire de mise en œuvre (FONKOZE) ;
 - Coordonner les activités entrant dans le cadre du contrôle interne et du contrôle externe du Projet.
 - Assurer que le rapport semestriel sur l’état d’avancement global du projet est transmis à la Banque mondiale, comme le stipule l’accord juridique ;
 - Assurer que le PTBA annuel est finalisé avant le 30 septembre de chaque année et partagé avec la Banque mondiale.
- d) Représentation, communication et rapportage :*
- Représenter le Projet aux plans national et international ;
 - Partager les informations requises avec l’équipe de la BM ;
 - Rencontrer les membres de missions de la BM lors des visites de supervision, revues annuelles, et évaluation du portfolio national ;
 - Contribuer à l’organisation des agendas de mission et à la finalisation des aide-mémoires ;
 - Assurer la production et la diffusion des rapports périodiques prévus dans les manuels ;
 - Organiser et préparer le rapport de fin de projet ;
- e) Toute responsabilité ou tâche supplémentaire jugée nécessaire par le Ministre des Affaires Sociales et du Travail, le Secrétaire d’Etat, le Coordonnateur National de l’UGP-MAST ou/et en collaboration avec les autres membres de l’UGP-MAST.*

4. Qualifications et aptitudes requises

Education

Être titulaire d’un Master en administration publique, sciences sociales, sciences politiques, en inclusion sociale, droit ou économie ou dans une discipline apparentée.

Certificat ou attestation de participation à des formation, colloque, atelier portant sur l’inclusion sociale, les droits des personnes handicapées, inclusion des personnes handicapées et méthode de communication adaptée.

Compétences désirées

- Au moins 8 années d’expérience professionnelle à des niveaux de responsabilités de plus en plus élevés dans l’administration publique nationale ou internationale, le secteur privé, ou le milieu universitaire sont exigées ;

- Au moins 5 années d'expérience professionnelle avérée dans la gestion de projets ou programmes au sein d'un organisme bailleur de fonds internationaux (BM, BID, USAID, UE), d'une agence des Nations Unies ou d'une ONG, sont requises ;
- Expérience directe ou en collaboration, au niveau de gestion de projet, de formation, de consultation, avec les personnes handicapées est un atout ;
- Connaissance des normes et procédures de la Banque mondiale ou de la Banque Interaméricaine de Développement (hautement souhaitable) ;
- Bonne maîtrise ou connaissance des droits et d'inclusion des personnes handicapées ;
- Expérience préalable sur les thématiques de protection et de promotion sociales (souhaitable) ;
- Connaissance ou maîtrise du langage des signes, serait un atout ;
- Capacité d'analyse, d'évaluation des impacts social, de l'autonomie socio-économique des interventions au profit des personnes handicapées ;
- Aptitude à planifier et à organiser ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité d'analyse quantitative et qualitative supérieure ;
- Sûreté de jugement et aptitude à décider ;
- Diplomatie et facilité à établir et maintenir des relations interpersonnelles harmonieuses ;
- Bonne maîtrise des logiciels MS Office ;
- Disponibilité à voyager et effectuer des déplacements sur le terrain ;
- Capacité à travailler sous pression et assumer d'importantes responsabilités.

Langues

- Excellente maîtrise du français et du créole haïtien à l'oral et à l'écrit
- Très bonne maîtrise de l'anglais oral et écrit

5. Conflits d'intérêt

Il est porté à l'attention des Consultant.e.s que les dispositions relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts telles que décrites dans les paragraphes 3.14 et suivants, du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », daté du 1er Juillet 2016 révisé Novembre 2017 et Juillet 2023, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, sont applicables.

6. Conditions et Rémunération

Le/La Chargé.e de projet sera recruté(e) sur une base contractuelle, à temps plein, pour une période initiale de 12 mois avec une possibilité d'extension par suite d'une évaluation de performance.

La rémunération sera fixée en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.

Les intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae et copie des attestations et/ou diplômes) en un (1) seul fichier PDF à l'adresse électronique suivante ugp.mast@gmail.com ou le déposer sous pli cacheté au 4, Impasse Alexis Delmas 60 Musseau, du lundi au vendredi de 09h00 à 15h00 au plus tard le **28 mars 2025**.

*Les candidatures de femmes et de personnes en situation de handicap sont vivement encouragées.

